

	COMPTE RENDU DE REUNION	Date : Mardi 25 juin 2024
	SERVICE : CONSEIL DE VIE SOCIALE	Numéro du compte rendu : 2
		Rapporteur : Audrey PITHON

PRÉSENTS :

- Mr BARANGER Christiane,
- Mr DELAUNAY Gérard,
- Mme DELAUNAY Jeanne,
- Mme BANCHERAULT Gilberte,
- Mr MAUGET Henri,
- Mme MARTIN Dominique,
- Mme ONILLON Marilyne,
- Mme GATE Marie-Line,
- Mme GOURDON Marie-Thérèse,
- Mme VINCENT Sonia,
- Mme MORINIERE Sarah,
- Mr POIRIER Jean-François,
- Mme PITHON Audrey

ABSENTE :

- Mme ANGEBAULT Marie-Paule

A l'ordre du jour :

- 1 – Fiches d'évènements indésirables,
- 2 – Point sur les travaux,
- 3 – Nouveaux Tarifs au 01/04/2024,
- 4 – Questions diverses.

1 – Fiches d'évènements indésirables

Vous trouverez en pièce-jointe le récapitulatif des fiches d'EVI depuis la dernière réunion soit le 26/03/2024 avec les conséquences et les actions mises en place pour éviter ces évènements.

2 – Point sur les travaux

La visite de sécurité triennale de l'établissement avait lieu le mercredi 19 juin dernier. Les pompiers ont donné un avis favorable sauf pour la salle de bain du quartier de l'Instant où des travaux devront être réalisés. En effet, une zone de stockage (changes ...) est présente avant la douche et elle ne devrait pas s'y trouver car c'est une zone de passage. Nous allons donc faire le nécessaire pour y remédier : ne pouvant installer une porte coupe-feu à cet endroit, nous allons enlever ces stocks et essayer de trouver un autre lieu de stockage. La place commence à manquer à différents endroits dans l'établissement. Les autres petits points soulevés par les pompiers lors de cette visite peuvent se régler rapidement, par exemple, ajout de détecteur incendie à certains endroits, retirer 50 % de la décoration présente dans la maison de retraite pour éviter des départs de feu trop rapide ...

L'étanchéité de la toiture côté Alizés, où il y a les « chambres studios », a été réalisée.

Celle côté Source va être faite mi-juillet et durera environ 2 semaines. Pour ce faire, l'entreprise devra enlever durant la période des travaux, la climatisation présente sur le toit. En cas de canicule, le quartier de l'Instant et de la Source n'auront pas climatisation. Les résidents de l'Instant pourront utiliser la salle de restauration et pour le quartier de la Source, nous pourrions louer une climatisation le temps des travaux si besoin.

A la suite de cette étanchéité, les peintures extérieures vont être faites.

3 – Nouveaux tarifs

Comme chaque année, les tarifs sont réévalués le 1^{er} avril. Le tarif journalier pour les accueils permanents ou temporaires augmente de + 1.13 €uros (+ 1.53 € pour la partie hébergement, et de - 0.40 pour le Ticket Modérateur). Le tarif journalier pour l'Accueil de Jour augmente de + 3.64 €uros (+ 1.02 € pour la partie hébergement, et de + 2.62 pour la partie dépendance).

Monsieur POIRIER indique que cela représente une augmentation d'environ 3 %. Cela ne suffit pas pour faire face aux augmentations de l'électricité, du gaz, de l'eau, des frais de personnel et de l'alimentation. Notre établissement est déficitaire comme 85 % des EHPAD en France. Il va falloir trouver des solutions car les EHPAD ne pourront pas faire face à plusieurs années déficitaires consécutives. Il est important de prendre conscience que les investissements sont coûteux dans nos établissements. A titre d'exemple, nous allons prochainement changer notre système d'appel malade et ces travaux représente un coût de 170 000 euros. Notre centrale incendie est vieillissante, il faudra penser à la changer, le coût est de 150 000 euros.

4 – Questions diverses

➤ Retour sur la kermesse

La kermesse a eu lieu le vendredi 21 juin dernier dans le parc de l'EHPAD. Nous avons eu la chance d'avoir un temps idéal. Familles, résidents, salariés indiquent avoir passer une très belle journée. Le fait d'être à l'extérieur est un plus. Un grand merci et bravo aux organisateurs de cette journée. Tout le monde est unanime sur le fait que Sylvia propose de belles animations, chacun a conscience qu'organiser ce style d'évènement demande beaucoup d'énergie mais les sourires sur les visages de tous sont une belle récompense.

➤ Place de stationnement

Mr Mauget revient sur le mail reçu par la maison de retraite concernant l'interdiction de stationner devant le parc. A ce sujet, il souhaiterait savoir si le véhicule Doblo appartenant à l'EHPAD pourrait se stationner ailleurs pour ainsi laisser la place aux visiteurs. Mr Poirier indique que c'est ce que nous pratiquions avant mais que le véhicule s'est fait vandaliser à plusieurs reprises. Depuis que nous le stationnons devant l'EHPAD, nous n'avons plus de souci car une caméra est présente devant l'EHPAD.

➤ Remplacements d'été

Les remplacements d'été sont réalisés. En ce qui concerne l'équipe Hygiène des locaux, nous avons la chance d'avoir recruté 8 jeunes du Pin-en-Mauges qui assureront des postes en lingerie, restauration et ménage. Nous avons la chance de pouvoir compter sur des jeunes du Pin-en-Mauges. En ce qui concerne les remplacements en soins, cela est toujours plus « tendus ». Un arrêt peut désorganiser le planning mais nous n'avons pas de solution comme tous les autres EHPAD.

➤ Accueil de Jour

Sonia Vincent, animatrice à l'EHPAD, est actuellement sur le poste d'accueil de jour pour remplacer un arrêt de travail. Mr POIRIER souhaite indiquer que pour pallier à cet arrêt et optimiser les présences, la décision a été prise provisoirement d'ouvrir l'accueil jour sur 3 jours par semaine en regroupant les participants sur ces journées le temps de l'arrêt.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h30.

La prochaine réunion CVS aura lieu le mardi 24 septembre 2024 à 15h00.

Jean-François POIRIER
Directeur

Aux membres du Conseil de la Vie Sociale

Au Pin-en-Mauges,
Le 18 juin 2024

Mesdames, Messieurs,

En votre qualité de membre du Conseil de Vie Sociale de la Maison de Retraite « Notre Dame de Bon-Secours » du Pin en Mauges, je vous invite à une réunion :

Le Mardi 25 juin 2024 à 15h00
Ancienne Accueil de Jour à la maison de retraite

Ordre du jour arrêté conjointement avec la Direction :

- 1 – Fiches d'évènements indésirables,
- 2 – Point sur les travaux,
- 3 – Nouveaux tarifs au 01/04/2024,
- 4 – Questions diverses.

Dans l'attente de cette rencontre, veuillez croire, Mesdames, Messieurs, à l'expression de mes respectueuses salutations.


Mr Jean-François POIRIER
Directeur



CVS du 25/06/2024
Synthèse des évènements indésirables (EI) déclarés
depuis le dernier CVS (26/03/2024)
14 fiches

TYPES	SYNTHESES	ACTIONS
Risque départ d'incendie (3)	Le 9/06 à 1h, en entrant dans la cuisine, une odeur de chaud, le chariot petit-déjeuner de l'Instant était branché et allumé, dans celui-ci il y avait le classeur plastifié des résidents, tout fondu.	Chariot débranché et aéré.
	(2 EI) Sur l'astreinte le 1 ^{er} avril, appel des agents de nuit de l'EHPAD à minuit et demi indiquant qu'un résident de l'INSTANTA déclenché l'alarme incendie mais que le réarmement de la centrale ne se faisait pas correctement malgré le respect de la marche à suivre affichée. Toutes les portes de l'EHPAD sont ouvertes donc risque de déambulation/fugue des résidents et risque d'introduction de personne extérieure à l'EHPAD au sein de l'établissement. Une des agents de nuit signale avoir demandé à plusieurs reprises depuis son embauche (novembre 2023) une formation sécurité.	⇒ Formation planifiée pour l'aide soignante présente le 28/02 mais n'a pas pu y participer. 2 nd e date définie auprès d'elle. ⇒ A noter que sur la centrale est indiquée un numéro pour intervention technique 7j/7 - 24h/24. Il ne faut pas aller trop vite pour taper les codes pour le réarmement de la centrale.
Prestataire extérieur / Fournisseur (2)	Le 25/05 : pose d'une poche d'alimentation entérale Frésubin Original Fibre à un résident à 7h30. Revenu le soir à 10h30 : aspect de la poche comme du lait caillé avec présence de grumeaux dans la poche et dans la tubulure. Poche d'alimentation non périmée, ne présente pas de trou.	Arrêt de la l'alimentation le temps de changer la poche. Pas eu de conséquence pour le résident. ⇒ A été vu avec le fournisseur : défaut sur une production. Une nouvelle poche nous a été fournie gratuitement.
	Nettoyage des hottes non prévu et au moment du repas et gêne au moment du service.	⇒ Revu avec les techniciens.
Agression violence (1)	« Un résident a été agressif car les couverts n'étaient pas mis sur la table. Une intérimaire lui a répondu qu'elle ne connaissait pas la raison. Je suis arrivée en salle de restauration et lui ai expliqué qu'il déjeunait en salle d'activités avec les enfants. Insulte ma collègue de sale garce. J'interviens en lui disant qu'il n'avait pas à parler au personnel de cette façon et qu'il devait nous respecter. Lève la main sur moi, veut me mettre une gifle et me dis : ferme ta gueule, et recommence une autre fois en me disant tu vas te prendre ma main dans ta gueule toujours la main levée. Tout cela s'est passé devant les résidents, le personnel et le jeune de l'Institut. »	⇒ Le résident concerné a été revu par la direction. ⇒ A été vu avec l'animatrice pour lui laisser un mot pour bien le prévenir de ses rendez-vous en amont. ⇒ A noter que l'Institut a été prévenu pour revoir la situation avec le jeune de l'INST. mais il n'a pas été trop choqué.
Circuit du linge (1)	Tenues intérim toutes dépliées et remis en bouchon sur les étagères. Non respect du travail effectué en lingerie.	Affichage mis. ⇒ Les tenues pour les Hommes pourront être préparées en amont par le service RH. Il est questionné la faisabilité de mettre les tenues sur un portant/cintres : non retenue par manque de place.
Circuit des repas (2)	Le 6/06/24 : Constat panne à 17 h30 à l'arrivée du salarié sur tous les frigos. Ils indiquaient 18 degrés.	Jeter les produits
	Vaisselle pas prête pour un repas des familles. Redis le matin qu'il y avait 2 familles. Les repas étaient bien préparés	Erreur humaine car la gouvernante avait bien prévenue, 2 factures avaient été transmises aux cuisines pour les deux familles et le tableau de suivi bien renseigné + message sur le logiciel de soins. ⇒ El repris en commission restauration : proposition de formaliser un protocole "repas invités", et de mettre en place un chariot que les familles ramèneraient en cuisine (consignes à transmettre aux

		familles). Actuellement est proposé en priorité l'ancien accueil de jour puis la salle d'animation pour 4 invités + le résident.
Circuit des déchets (1)	Trouvé un sac papier avec des déchets venant de l'extérieur dans la poubelle jaune	
Communication extérieure (1)	<p>Résidente en fin de vie décédée dans une ambulance dans des conditions non souhaitables pour la résidente, la famille et l'équipe après un passage aux urgences du CH sur les consignes données du 15 à l'IDE qui a appelé pour un avis. Equipe de l'EHPAD affectée par les conditions du décès de la résidente.</p> <p>Détail des faits : « Le matin du jeudi 9/05 : La résidente a présenté une hyperthermie accompagnée d'une asthénie. A été vu par l'IDE qui décide de la laisser en chambre. A pris ses traitements le matin. A 13h : Mme est retrouvée dans son fauteuil roulant, semi comateuse, arrive juste à exprimer qu'elle « a grand mal ». L'IDE a pris les paramètres vitaux puis a appelé le 15. Ce dernier décide d'envoyer une ambulance. Consigne du 15 : pose d'une VVP pour remplissage avec 500cc NaCl. La famille est aussitôt prévenue, elle arrive au même moment que l'ambulance. La famille exprime clairement le souhait de non acharnement mais aussi d'éviter l'hospitalisation. Malgré cela la résidente est transportée aux urgences. A 17h : l'IDE appelle pour prendre des nouvelles, la résidente est à l'UHCD (Unité Hospitalisation Courte Durée) pour un accompagnement de fin de vie. Aucun examen exploratoire n'a été fait. Son traitement est Hypnovel et Morphine. Le vendredi 10/05, l'IDE appelle pour prendre des nouvelles, la nuit a été longue Mme avait une FR à 3/min. La fin de vie est « imminente ». A 10h30 : l'IDE reçoit l'appel de l'IDEC de l'HAD pour un retour. L'IDE insiste afin de savoir si Mme est transportable, à la vue des éléments précédents. L'IDEC lui répond que l'avis médical était favorable au transport. A 15h15 : appel du 15 pour nous signaler que Mme ne serait peut-être pas vivante à son arrivée à l'EHPAD. Mme arrive décédée à l'EHPAD à 15h45. Les ambulanciers qui ont suivi leur protocole avaient débutés des compressions thoraciques. L'IDE a prévenu la famille. L'IDE coordonnatrice a prévenu l'HAD et a fait part que l'équipe était affectée par la fin de vie de la résidente qui n'a pas été accompagnée à notre sens dans la dignité. L'IDE coordonnatrice a repris auprès de l'IDEC de l'HAD le sentiment de ne pas avoir été entendu et lui demande si elle a vu Mme au moment de la demande HAD. Elle répond « juste une minute ». Elle dit aussi dans la conversation « tout le monde se protège ». Ce à quoi l'IDE coordonnatrice répond « tout le monde se protège et en oublie la dignité de la personne ». L'IDE a appelé Dr E. qui est venu faire le certificat de décès le vendredi soir à 19h30. Les pompes funèbres n'ont pu intervenir que le samedi matin. De plus le samedi matin les IDEL se sont présentées pour faire les soins de Mme, elles n'avaient pas été prévenues du décès. »</p>	<p>A noter : la famille avait été rencontrée en amont de l'évènement pour élaborer la "fiche urgence palliative" mais la résidente ne souhaitait pas la réaliser. ⇒ Il est questionné l'élaboration de cette fiche avec la personne de confiance si elle est désignée => protocole à formaliser.</p> <p>Le mardi 14 Mai : un échange a lieu en temps de coordination. Le mercredi 15 : l'IDE coordinatrice prend contact auprès de l'EMSP (Equipe Mobile de Soins palliatifs) pour demander une intervention qui est acceptée pour le mercredi 29/05. L'EMSP nous conseille de faire une déclaration auprès de la Direction des Usagers du CH de CHOLET pour faire remonter la situation. ⇒ Il est validé en COPIL le signalement de cet évènement au CH. Plus largement cet EI pose question sur la gestion des régulations provenant des EHPAD sans médecin gériatre spécialisé à l'autre bout du fil.</p>
Hygiène des locaux (2)	(2 EI) Invasion de moucheron dans le vestiaire n°1.	Souhait de l'équipe que des travaux soient entrepris pour boucher le trou dans la douche qui est fermée.
Sortie à l'insu du service (1)	Sortie à l'insu du service d'une résidente de l'Instant, qui a dû sortir par la porte de l'Instant qui devait être mal clipsée puis par la porte de la salle animation.	<p>A revoir avec les personnes présentes ce soir-là. Vigilance de tous. ⇒ Porte de la salle d'animation (sortie de secours) sera à l'avenir plus sécurisée avec nouveau système de détection et alerte.</p>